# *Plantes nouvelles, rares ou critiques des serres du Muséum.*

Par A. Guillaumin,
professeur au muséum

117. A propos du *Bromelia maï-pouri* Perr.

Ce binôme a été publié dans les *Annales de la Société linnéenne* [de Paris], III, p. 89 et en tiré à part, p. 15 (1824) avec les renseignements suivants :

« *B. maï-pouri* Perr. Cette nouvelle espèce d'ananas provient de Cayenne ; cinq plants ont été, comme je l'ai dit, déposés au jardin des primeurs de Versailles. Le maï-pouri n'a point les feuilles armées de dents comme ses congénères ; ses fruits, d'un manger fort délicat, pèsent d'ordinaire 10 kilogrammes (20 livres) et sont fort beaux. M. [1]) »

Ce texte prouve évidemment que ce n'est pas un *Bromelia* comme le reconnaissait Perrotet lui-même puisqu'il le considérait comme une espèce d'*Ananas* distincte.

Il est curieux que ce binôme, tout nomen nudum qu'il soit, mais relevé dans l'*Index Kewensis* ne soit pas mentionné par Mez ni dans les *Monographiae Phanerogamarum*, IX (1896), ni dans le *Pflanzenreich*, IV/32 (1935). Cela d'autant plus que si on se reporte à Gontier (*Les Ananas à fruit comestible*, sans date, mais vers 1850) on constate qu'il indique (p. 31) que le Mahi-Pourï ne serait autre que l'Ananas de Cayenne figuré (p. 32) sous le nom de Cayenne lisse, opinion admise par Duchartre (*Manuel des plantes*, IV, p. 591, 1800), par Mottet (traduction française du *Dictionnaire d'Horticulture* de Nicholson, I, p. 147, 1892) et par Kopp (*Les Ananas*, p. 35, 1929). Aucun échantillon n'existe dans l'herbier de Paris et la plante n'est représentée ni en plante vivante ni en exsiccata dans les collections si riches en Broméliacées de l'Université de Liège [2]. Il ne me paraît toutefois pas contestable que c'est une variété de l'*Ananas comosus* Merrill form. *lucidus* Mez.

On a dit que la var. Cayenne lisse était une mutation observée dans une serre anglaise d'où elle aurait gagné les Açores puis la

1. M veut dire que la plante a été introduite par Perrotet à Mascareigne, c'est-à-dire à l'île Bourbon ou la Réunion.
2. Cfr. Chevalier (Ch.) et Chevalier (Ch., fils) in *Lejeunia*, 1942, mémoire 2.

Floride et la Jamaïque, ce qui est en contradiction avec l'origine guyannaise indiquée par Perrotet pour le Maï-pouri.

118. *Tillandsia dianthoidea* Rossi var. **grisea** Guillaum. var. nov. Si les bractées de l'inflorescence et les bractées florales sont sensiblement de la couleur de celles du type, les pétales, au lieu d'être d'un bleu violacé intense (cfr. LOISELEUR-DESLONGCHAMPS : *Herbier général de l'Amateur*, V, t. 304, *Botanical Register*, XVI, t. 1338, *Revue horticole*, LXXVII, p. 463), sont d'un gris ardoisé terne dû, lorsqu'on regarde à la loupe, à de nombreux et minuscules points violets sur un fond blanc sale très légèrement teinté de bleu (*Marnier*, f. 15, 1947) qui l'avait eu de la Villa Thuret à Antibes il y a 7 ou 8 ans).